

FOIRE AUX QUESTIONS

QUEL BUDGET CONSACRER AU JARDIN ?

Le jardin doit être pensé en même temps que la maison. Le budget que vous lui accorderez peut être très variable. Il sera fonction de la taille du jardin et des choix d'aménagement retenus. Les éléments en dur (muret, allée, terrasse, clôture...) restent les postes les plus onéreux et doivent être appréciés avec soin en fonction des alternatives offertes. Une allée en béton sera plus chère à la mise en oeuvre mais demandera moins d'entretien qu'une allée en gravier ou en stabilisé, l'absence de bordures facilitera les travaux de tonte....

QUELS PRÉALABLES À L'AMÉNAGEMENT ?

Concevez votre projet de façon globale même si vous réalisez votre aménagement par tranches successives. Élaborer un programme d'aménagement et un plan fonctionnel en définissant les usages du jardin (terrasse, détente, relaxation, accès garage, abri jardin, jeux enfants, potager, verger, plantes aromatiques, se cacher des voisins, piscine, fosse septique...) et en les localisant sur un plan masse même sommaire. Y préciser les circulations et leur nature (allées, pas japonais, pelouse...), les ambiances souhaitées...

La création d'une piscine doit être prise en compte dès l'aménagement initial pour ménager l'espace nécessaire à son implantation et évitez déplacement ou abattage d'arbres ultérieurs.

A QUELS PROFESSIONNELS S'ADRESSER ?

Le paysagiste concepteur assure des études d'aménagement de l'espace extérieur et la maîtrise d'oeuvre des projets. Comme l'architecte, il propose plusieurs niveaux de prestations, de l'esquisse au plan d'aménagement et de plantations précis ou une mission complète avec plan d'exécution et suivi de chantier.

Le jardinier ou l'entrepreneur paysagiste est celui qui met en œuvre les travaux dans votre jardin. Il réalise le chantier et peut aussi assurer l'entretien de votre espace.

OÙ ACHETER DES VÉGÉTAUX ?

Le réflexe commun est d'aller acheter des plantes dans les jardinerie. Il existe aussi des professionnels prêts à vous accueillir sur leur lieu de production: les pépiniéristes. Les prix y sont souvent avantageux, et vous pourrez y trouver une plus grande variété de végétaux dans différentes tailles et forces et offrant une palette végétale souvent adaptée aux conditions locales de sol et de climat. Pensez aussi que vous pouvez faire vous-même vos propres boutures et semis.

A QUELLE DISTANCE PLANTER ?

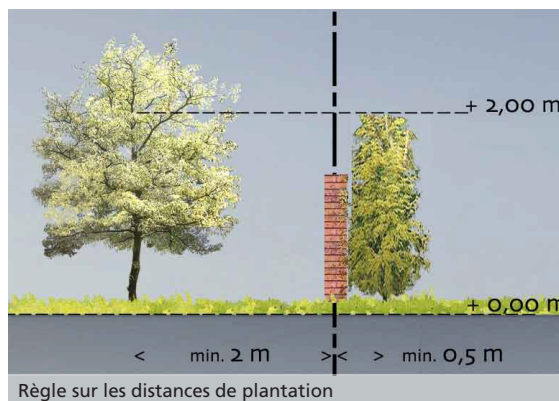
Si vos plantations atteignent plus de 2 m de hauteur, elles seront mises en place à au moins 2 m de la limite de propriété. Celles contenues à moins de 2m de hauteur pourront être implantées à 0,5 m de la limite parcellaire. Si des branches dépassent sur la propriété voisine, votre voisin peut exiger que vous les élaguez.

Des règles plus contraignantes peuvent s'appliquer si votre terrain se situe dans un lotissement (règlement), en secteur protégé ou si vous disposez d'un arbre ou d'une haie classés. Renseignements auprès de votre mairie.

QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER POUR CONSTRUIRE DANS SON JARDIN ?

Les constructions de type abri de jardin, appentis, garage, serre, piscine... nécessitent selon le cas un permis de construire, ou une déclaration préalable. Informez-vous auprès du service urbanisme de votre mairie. (cf: Notice explicative, autorisations d'urbanisme).

Les murs, et clôtures peuvent aussi être concernés. Attention: les règlements de lotissements interdisent parfois l'utilisation de certains matériaux (plaque de béton, claustra...) et certains végétaux (thuyas, lauriers...).



ORGANISMES

♦ **CAUE 31** propose aux particuliers, gratuitement et uniquement sur rendez-vous, des consultations avec un paysagiste pour les guider et les orienter dans leur projet : www.caue31.org

♦ **FFP**, Fédération Française des Paysagistes propose des listes de professionnels: www.f-f-p.org

♦ **UNEP**, Union Nationale des Entreprises du Paysage : www.entreprisesdupaysage.org

♦ **Arbres et paysages d'Autan** aide à la plantation de haies champêtres, de bosquets, de vergers... en milieu rural: www.arbresetpaysagesdautan.fr

PUBLICATIONS

♦ **Jardins de Passionnés en Midi-Pyrénées**, -M. Vincent-Fourrier - Ed. Ouest-France - 2014

♦ **Jardins, planifier, aménager et construire** -C. Brickell - Ed. du Rouergue - 2007

♦ **Pays'arbre** - 45 fiches - Guide pratique et livret technique - Ed. Arbres et paysages d'Autan

EN SAVOIR PLUS

06

PENSER SON JARDIN

CARNET PRATIQUE

CRÉER UN ESPACE EXTÉRIEUR ADAPTÉ À SON MODE DE VIE

Imaginer son espace de vie extérieur exige, comme pour la conception d'une maison, quelques réflexions préliminaires.

OBSERVER SON TERRAIN

Identifiez les qualités et les contraintes de votre parcelle pour en tirer le meilleur parti.

Observez votre terrain, son relief, son orientation par rapport à la course du soleil, son exposition aux vents dominants, les végétaux en place, les vues à cacher ou à conserver, la nature du sol et son taux d'humidité... Cela vous permettra de choisir des plantes réellement adaptées au contexte et de bien intégrer votre aménagement dans le paysage environnant.

ANALYSER SES BESOINS

Essayez de préciser vos attentes en matière d'aménagement. La plupart des propriétaires d'un jardin de taille moyenne souhaitent :

- délimiter et clôturer leur terrain.
- se protéger de la rue, des vis-à-vis, des vues plongeantes...
- créer un décor agréable à regarder,
- se détendre et recevoir, de préférence sur une surface en dur (terrasse, pergolas...).
- cultiver quelques légumes et ramasser ses propres fruits...
- définir un espace de jeux pour les enfants (jeux de balle, balançoire...).

PENSER À L'ENTRETIEN

C'est au moment de la conception qu'il faut y réfléchir. Les travaux seront-ils réalisés par vous-même? Quel temps êtes-vous prêt à y consacrer? Une pelouse, des massifs de fleurs d'annuelles, un potager... demandent par exemple plus de suivi et d'entretien que des arbustes, des massifs de vivaces ou de graminées...



POUR MÉMOIRE:

- Pensez à la conception de votre jardin en même temps que celle de votre maison. L'implantation de cette dernière va en effet conditionner les possibilités d'aménager l'espace extérieur et éventuellement les possibilités de division ultérieure de la parcelle...
- Prenez en compte l'implantation des réseaux, enterrés et aériens, lors de la plantation d'arbres et d'arbustes à fort développement.
- Choisissez vos végétaux en fonction de l'espace disponible et en tenant compte de la taille à l'âge adulte.
- Informez-vous auprès de votre mairie des dispositions réglementaires en vigueur relatives: aux végétaux, aux clôtures.... En l'absence d'arrêtés locaux, s'appliquent les règles du Code civil (Livre II-Titre IV).

ORGANISER L'ESPACE DE VOTRE JARDIN

CRÉER DES AMBIANCES

Les végétaux, associés à divers matériaux, remplissent des fonctions esthétiques et pratiques et se conjuguent pour créer la personnalité du jardin.

ACCÉDER

Si la maison est implantée en recul de la voirie d'accès, créer une entrée de qualité valorise la façade de votre habitation. Réfléchissez bien aux espaces qui doivent être reliés entre eux (garage/entrée, jardin de devant et de l'arrière, abri de jardins...). Des allées structureront votre jardin et seront une invitation à sa découverte. Elles pourront revêtir des formes et natures très diverses: béton, gravier stabilisé sablé, pas japonais, pelouse...

CLÔTURER

Le traitement des limites de la parcelle met en valeur votre maison et contribue à son intégration dans un ensemble: la rue, le quartier, la commune. La clôture est un élément de continuité architecturale et urbaine, son choix (aspect, matériaux...) sera donc en rapport avec le bâti mais se fera aussi en fonction du contexte dans lequel on se situe (milieu urbain, rural) et en fonction des règles en vigueur. La clôture pourra être minérale (maçonnerie...), végétale (arbustes d'essences variées), mixte... On peut aussi opter pour un espace ouvert (absence de clôture).

S'ADAPTER AU SITE

Respectez le modelé naturel du terrain et limitez les terrassements. N'oubliez pas que les terrains pentus et les talus sont fréquemment soumis au ruissellement et que le respect des fonds voisins est un devoir de tout propriétaire. Une couverture végétale adaptée (massifs arbustifs et plantes tapissantes à effet couvresol...) participe à la retenue des terres, limite l'érosion par ruissellement et réduit l'entretien de zones souvent difficile d'accès.

AGRÉMENTER

Le choix des végétaux sera fonction du sol, du climat mais aussi du style que vous souhaitez donner à votre jardin (naturel, champêtre, structuré...). Créez des ambiances en jouant sur leur volume, leur texture, leur parfum et leur couleur, le type de gestion. Pour simplifier l'entretien du jardin, privilégiez des plantes qui s'adaptent à la plupart des sols, qui ne nécessitent pas de protection hivernale, et peu d'apport en eau. Le jardin évolue au fil des saisons: mariez végétaux à feuillage caduc et persistant et échelonnez les floraisons pour avoir un espace extérieur agréable et varié toute l'année. Pensez que le fleurissement et donc la couleur dans le jardin peut-être apportée par de nombreux arbustes (feuillage et/ou floraison) et de nombreuses plantes vivaces. Tenez compte enfin du développement des végétaux et de leur taille à l'âge adulte de façon à limiter les tailles ultérieures, en particulier pour les arbres.

SE PROTÉGER

Un arbre isolé ou un groupe d'arbres en bosquet planté loin de la façade, des plantes sarmenteuses associées à une tonnelle ou une treille peuvent apporter ombrage et fraîcheur à un coin repos/repas et à une terrasse en été. Un mur habillé de végétation permet, outre l'apport esthétique, de limiter les surchauffes en période estivale au sud et à l'ouest. Une haie, un arbre, un bosquet peuvent protéger efficacement des vents dominants (SE et O/NO dans notre région).

CADRER UNE VUE / EFFACER LES LIMITES

Le jardin peut créer l'illusion d'une continuité avec l'espace environnant. Maintenez une vue sur l'espace public ou la campagne pour agrandir visuellement votre jardin. Canailisez les perspectives vers des points forts de la parcelle : mare, arbre remarquable... en utilisant des écrans opaques ou filtrants. Regrouper les plantations en périphérie du jardin, en les adossant aux clôtures, grillages, murs d'enceinte... peut participer à effacer les limites et à en changer sa physionomie et sa géométrie.



Matériaux de clôture en rapport avec le contexte



Limité séparative traitée avec une haie libre mixte.



Diversité de fonctions dans un jardin privé



Coin repos avec terrasse

La création d'un jardin met en jeu des notions de volume, de couleur, de relief à partir de matériaux vivants, variant au cours des saisons.



Mur habillé de lierre

Grimpantes sur treillis métal



Parterre fleuri



Carrés potagers délimités par des bordures tressées



Fruitiers conduits en espaliers

JARDINER ÉCOLOGIQUE

Cela signifie adopter des pratiques respectueuses de l'environnement (faune et flore) et de la santé du jardinier. Certaines d'entre elles sont faciles à mettre en oeuvre:

PRENDRE SOIN DU SOL, l'enrichir en humus, est essentiel pour avoir de belles plantes. Pratiquez le compostage des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Evitez l'emploi de traitements chimiques qui perturbent la vie du sol et peuvent polluer la nappe phréatique.

ECONOMISER L'EAU

Employez des paillis, ou des mulchs épais qui maintiennent l'humidité et limitent par ailleurs le développement des mauvaises herbes. Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage en installant un bac ou une citerne. Des dispositifs plus élaborés pourront alimenter plusieurs postes (jardin, sanitaires...). Binez pour favoriser la circulation de l'eau dans la terre et limiter son évaporation. Optez pour des plantes peu gourmandes en eau et adaptées au climat local.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ POUR LIMITER LES MALADIES ET RAVAGEURS.

Chaque jardin est un écosystème où se tissent des relations étroites entre la faune et la flore. La lutte biologique est basée sur l'utilisation d'une relation entre l'auxiliaire de culture qui est le prédateur (hérisson, mésange, coccinelle...) du ravageur d'une plante cultivée (puceron, chenille, limace...). Favorisez l'installation de ces auxiliaires en plantant des haies variées privilégiant les essences locales ou des prairies fleuries qui leur serviront à la fois de refuge et de garde-manger.

HABILLER

Le végétal (bambous, lierre et autres plantes grimpantes et sarmenteuses) peut au même titre qu'un élément construit (treillis, plessis en bois) habiller ou dissimuler la vue d'un mur aveugle ou d'un élément disgracieux.

RÉCOLTER

Le jardin redevient un lieu de production. Le potager sera implanté dans un espace ensoleillé et abrité du vent. Si votre surface est limitée, vous pouvez organiser des carrés de légumes associés à des plantes aromatiques ou ornementales. Les arbres fruitiers pourront être conduits en port libre, être palissés le long d'un mur ou d'une clôture. Prévoyez aussi un espace pour stocker et recycler vos déchets verts (compost).



Plantation d'une prairie fleurie

ENEZ CONSULTER UN PAYSAGISTE AU CAUE